



## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 22 septembre 2020

### ETAIENT PRESENTS :

**Membres de droit :** Mme La Provisseure, Mme La Provisseure Adjointe, Mme La Gestionnaire, Mme La CPE

**Représentants de la commune :** Mme Lacoste

**Représentants des personnels enseignants :** M. Lebrun, Mme Nadaud, Mme Dagicour, Mme Castres

**Représentants des parents d'élèves :** Mme Quillevéré, M. Sabathier, M. Nadal, Mme Quemeneur, Mme Landot

**Représentants des élèves :** M. Persyn,

**Invitée :** Iscia Marcet, éco-référente

### ETAIENT EXCUSES :

**Représentants de la commune :** M. Séverac

**Représentant Région :** Mme Bakiri, Mme Lucazeau

**Représentants des personnels enseignants :** M. Vetter, Mme Mangin, M.Dauriac, Mme Guilbert, Mme Cestac,

**Représentants des élèves :** Mme Gille, Mme Dubedat, Mme Gayraud, Mme Launay

Le quorum étant atteint, Mme le Provisseur déclare la séance ouverte à 17h55

Désignation du secrétaire de séance : Mme Dagicour accepte d'être secrétaire.

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 16/06/2020

- 1- Présentation de la rentrée
- 2- Elections → Vote électronique
- 3- Répartitions des IMP
- 4- Projets
- 5- Questions diverses

### Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2020

Vote du procès-verbal de la séance

Vote adopté à l'unanimité

VOTANTS : 14      POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE: 0

18 h – Arrivée de M. Sabathier (15 votants)

#### 1 - Présentation des chiffres clés de la rentrée

74 profs, 980 élèves, 113 personnes, du nouveau personnel, notamment Mme Defontaine. Résultats au bac : taux de réussite : 98% au bac S, 97% en ES, 87% STMG 87%, 100% en L

EFFECTIFS : 10 divisions en seconde, 8 en première, 2 divisions en STMG en première et terminale, 8 divisions en terminale générale. 30 élèves par classe en première et terminale.

CHOIX PEDAGOGIQUES : demi-groupes sciences, langues, français, maths, soutien en seconde pour élèves ciblés. Le soutien est plus complexe à instaurer en première et terminale.

39 parcours proposés en première, 9 choix d'Enseignement de Spécialité (EDS). Tous les élèves ont obtenu leur choix d'EDS.

L'évolution entre 2019 et 2020 se traduit par une augmentation des élèves en EDS NSI, SES, HG (un groupe de plus en SES et NSI de deux à trois.) Mais quelques élèves en moins en Humanité et littérature anglaise. Baisse également en SVT de 108 à 81 élèves, où on a perdu un groupe.

Cette évolution reflète la tendance académique.

En terminale le choix se porte surtout sur les maths, la physique, les SES, HGGSP.

**Les problématiques des emplois du temps en terminale.**

Les raisons :

- Deux options possibles pour les élèves. Cela complexifie l'emploi du temps.
- Les enjeux sanitaires : EPS et self sont les deux endroits sensibles car pas de port de masque. Rappel des règles et mesures barrières (tables nettoyées, déplacement masque). Nécessité de mobilisation de tous (agents et vie scolaire aussi) ; problème de non remplacement d'agents titulaires donc des contractuels. Il manque 0,60 poste. Mme Defontaine a fait en sorte d'étaler le plus possible les services de cantine, mail il y a la problématique de désinfection des tables régulièrement.

## 2 - L'élection des membres du CVL par vote électronique

Mme Ruggieri explique qu'avec le protocole covid, c'est plus facile de faire en sorte de voter ainsi. Les élèves peuvent voter sur plusieurs jours. Chaque élève pourra se connecter avec son code personnel. Les élèves absents du lycée peuvent participer à ce vote. Pas de comptage à faire, Pronote le fait. Pour ce qui concerne le vote électronique des parents, le recteur n'a pas donné son feu vert (message transmis à la FCPE 31).

Vote adopté à l'unanimité

VOTANTS : 15      POUR : 15      ABSTENTION : 0      CONTRE: 0

## 3 - La répartition des IMP

Pour rémunérer les personnels enseignants et vie scolaire. Exemple : L'atelier se po ne peut pas être financé avec DGH, coordination 0.25 par matière, ateliers orientation, gestion de l'ENT.

VOTANTS : 15      POUR : 15      ABSTENTION : 0      CONTRE: 0

## 4 - Projets

- **Lycéens et apprentis au cinéma en OCCITANIE** : trois films que les élèves pourront aller voir. Autorisation de signer la convention entre ciné étoile de Fonsorbes et lycée : trois classes de secondes, une classe terminale.

- **Sortie à TAUTAVEL** : la sortie ne pouvant pas être organisée, les scientifiques de Tautavel se déplacent ici. Le projet va concerner les spécialités de SVT terminale plus la spécialité humanités, les 15 et 16 octobre. 4 groupes. Soirée astronomie à Sabonnères avec déplacement des astronomes (deux soirées et deux journées) : 320 euros avec partie activité obligatoire (non financée par les familles) et activité non obligatoire (soirées astronomiques : 15 euros par élève, les élèves s'y rendent en bus). Financement par le budget pédagogique.

Vote adopté à l'unanimité

VOTANTS : 15      POUR : 15      ABSTENTION : 0      CONTRE: 0

- **Projet porté par le club des Colibris** : nos déchets de cuisine seront récupérés par une société toulousaine LES ALCHIMISTES. Le tri sera simplifié : une partie serviette, pots de yaourt et le reste nourriture. Ces sacs seront déposés dans le local réfrigéré. Pour 16 tonnes environ 6000 euros. A partir du moment où l'on a un certificat de compostage nous allons renégocier la taxe d'ordures ménagère.

Question des parents d'élèves : est-ce qu'on récupère du compost ? Ce n'est pas prévu, mais pourquoi pas.

Quel coût représentent les ordures ménagères ? 8100 euros de coût d'ordures ménagères. Il dépend du nombre de poubelles.

Est-ce que les parents payent ? Non, c'est le lycée, avec la dotation de la région, qui valorise ce genre d'action. Cela rentre dans les frais de fonctionnement. La dimension pédagogique est importante autour de cette dynamique de développement durable.

Quand commence le projet ? Mme Alary a demandé un service civique supplémentaire. Les tables de tri peuvent être mises en fonctionnement. Il faut forcément une personne pour manipuler les tables de tri, donc cela dépendra de ces données.

VOTANTS : 15 POUR : 13 ABSTENTION : 1 CONTRE : 1

## 5 - Questions diverses

- Question des parents sur le conseil de classe en terminale et les réunions des parents d'élèves. Mme Alary explique le système des professeurs référents, 16 élèves de terminale, avec suivi individualisé. Les conseils de classe sont maintenus en première et seconde. Hybride ou en distanciel si possible. Deux soirées sont proposées pour rencontrer les professeurs de spécialité et de tronc commun. Mais ne pas hésiter à rencontrer les professeurs sur RV individuel à un autre moment si pas retenu. Ce manque de disponibilité au moment des réunions parents professeurs s'explique car les professeurs ont un grand nombre d'élèves, 140 pour le professeur de philosophie par exemple.

- Quand les élèves seront-ils informés sur le Grand oral ? En octobre, une première formation de bassin sera organisée pour quelques professeurs, qui iront ensuite diffuser ce qui a été dit au sein de l'établissement en novembre, lors de 3h banalisée, avec en priorité les professeurs de spécialité de terminale.

- Que faire en cas de COVID ? En cas de cas avéré, les élèves sont isolés et restent chez eux pendant 7 jours. Pour l'instant, 1 seul cas avéré. La communication officielle est faite par l'ARS. La consigne est qu'on ne communique pas en interne. Seules les équipes impactées doivent être informées. Mme Ruggeri précise qu'il y a plus de passage à l'infirmerie, mais peu d'absentéisme.

- Les gratifications ? La question a été débattue en conseil d'enseignement, mais n'est pas tranchée encore.

- La pause méridienne est-elle respectée ? Non, et cela pose problème. Mme Ruggeri précise que ces retards du self n'apparaîtront pas sur le bulletin. M. Persyn explique que la MDL du lycée va investir pour des masques supplémentaires, pour les élèves et le personnel.

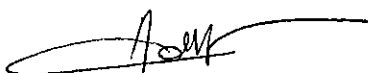
- Les élections des parents se feront par vote par correspondance le vendredi 9 octobre 2020.

- Peut-on récompenser les élèves méritants ? On pourrait valoriser les élèves méritants en fin d'année, comme cela s'est fait d'autres années.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Provisseure déclare la fin de la séance à 19h50

La secrétaire de Séance

A. DAGICOUR



Mme La Provisseure



G. ALARY